



POUR PUBLICATION IMMÉDIATE

GROUPE COLABOR RENOUVELLE SES FACILITÉS DE CRÉDIT

Boucherville (Québec), le 18 mars 2011 – Groupe Colabor Inc. (TSX : GCL) (« **Colabor** » ou la « **société** ») est heureuse d’annoncer qu’elle a conclu une entente avec un syndicat bancaire mené par Financière Banque Nationale inc. agissant comme Chef de file et Meneur de Livre, relatif au refinancement de ses facilités de crédit. En vertu de cette entente, Colabor aura accès, pour une période de 5 ans, à des facilités de crédit d’exploitation totalisant 150 M\$, incluant la possibilité d’une augmentation de ces facilités de crédit d’un montant de 100 M\$, sujet à l’approbation des prêteurs.

Les engagements financiers existants aux termes des conventions actuelles qui exigent que la société maintienne un ratio de la dette totale sur le BAIIA inférieur à 3,0 :1 et un ratio de couverture des charges d’intérêts minimum de 3,5 :1 sur des périodes de 12 mois demeurent inchangés. Cependant, ces nouvelles facilités de crédit offriront des modalités financières plus flexibles résultant de ratios plus accommodants suivant la conclusion d’acquisitions. Colabor, ainsi que les entités de son groupe, consentiront des hypothèques affectant l’universalité de leurs biens au bénéfice des membres du syndicat bancaire pour garantir ces obligations.

« Ces nouvelles facilités de crédit améliorent notre souplesse financière et nous procurent un outil additionnel pour mettre en œuvre notre stratégie de croissance et demeurer à l’affût d’occasions d’affaires permettant à Colabor d’accroître son offre de produits et sa pénétration du marché tout en dégagant des marges bénéficiaires supérieures, » a indiqué Michel Loignon, vice-président et chef de la direction financière de Colabor.

Une description complète des modalités de la nouvelle convention de crédit sera déposée sur SEDAR (www.sedar.com).

À PROPOS DE COLABOR

Colabor est un grossiste et distributeur de produits alimentaires et non alimentaires desservant le marché de détail (épiceries, dépanneurs, etc.) et celui des services alimentaires (cafétérias, restaurants, hôtels, chaînes de restauration), au Québec, en Ontario et dans les provinces Atlantiques.

MISE EN GARDE

Ce communiqué peut contenir certaines déclarations de nature prospective reflétant les opinions ou les attentes actuelles de Groupe Colabor Inc. concernant leur rendement ainsi que les activités commerciales respectives et les événements futurs. Ces déclarations sont assujetties à un certain nombre de risques, d’incertitudes et d’hypothèses. Les résultats et les événements réels peuvent différer.

Pour plus d'informations :
Groupe Colabor Inc.

Michel Loignon, CA

Vice-président et chef de la direction financière

Tél : (450) 449-0026 poste 235

Fax : (450) 449-6180

mloignon@colabor.com

Maison Brison Inc.

Martin Goulet, CFA

Premier v-p, relations avec les investisseurs

Tél : (514) 731-0000 poste 229

Fax : (514) 731-4525

martin@maisonbrison.com